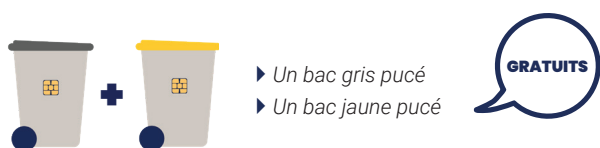


Madame, Monsieur,

La Redevance Déchets va être mise en place sur votre commune. Cela implique plusieurs changements : de nouveaux équipements pour gérer vos déchets, une réorganisation de la collecte et un nouveau mode de facturation.

Des permanences sont organisées pour vous expliquer ce nouveau fonctionnement, vous recenser et vous remettre :



Votre venue à l'une de ces permanences est obligatoire (voir dates inscrites dans l'encart de droite). Si vous êtes vraiment dans l'incapacité de vous déplacer, un proche peut cependant venir pour vous en se présentant avec l'intégralité des documents demandés.

Comptant sur votre présence afin que ce changement, indispensable à la bonne gestion de nos déchets, puisse se réaliser de la meilleure des manières, je vous adresse Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Stéphane Rouault,
Vice Président en charge de l'Environnement



Vous êtes un professionnel ?

Votre lieu de travail est également votre lieu d'habitation ?
RDV directement aux permanences ! Ex : Ass. maternel(le).

Votre lieu de travail n'est pas votre lieu d'habitation ?
Ne vous déplacez pas aux permanences. Recensez votre entreprise via notre formulaire en ligne et nous vous recontacterons rapidement.



Lien du formulaire pour recenser votre entreprise :
www.ploermelcommunaute.bzh/redevance-pros

RDV

à la permanence
de votre choix !

● **FORGES DE LANOUÉE**

1 rue du Parvis - 56120 Les Forges de Lanouée

Du 14 mai au 7 juin 2025

Lundi	10h - 12h30 / 14h - 18h
Mercredi	10h - 12h30 / 14h - 18h
Vendredi	10h - 12h30 / 14h - 18h
Samedi	10h - 16h30

● **JOSSELIN**

Services Techniques de Ploërmel Communauté

34, Zone Industrielle de la Rochette - 56120 Josselin

Du 13 juin au 19 juillet 2025

Lundi	13h30 - 18h30
Mercredi	13h30 - 18h30
Vendredi	13h30 - 18h30
Samedi	10h à 15h

● **PLOËRMEL**

8 Rue Marcel Dassault - 56800 Ploërmel

Du 23 juillet au 27 septembre 2025

Lundi	10h - 12h / 13h30 - 18h30
Mercredi	10h - 12h / 13h30 - 18h30
Vendredi	10h - 12h / 13h30 - 18h30
Samedi	10h - 12h / 13h30 - 17h

1

Chez moi, je rassemble les documents suivants :

- ☒ Formulaire de renseignements **rempli**
- ☒ Justificatif de domicile de moins de 3 mois
(facture d'eau ou d'électricité)
- ☒ Pièce d'identité (carte d'identité ou passeport)

3

Je me rends à l'une des permanences :

- ☒ Muni des documents demandés
- ☒ En voiture, sans passagers à l'arrière, afin de baisser mes sièges pour charger mes bacs

4

Je récupère gratuitement mes bacs.

Les deux bacs rentrent dans une petite voiture si les sièges arrières sont baissés.



SERVICE PRÉVENTION ET GESTION DES DÉCHETS

02 97 73 20 96 • dechets@ploermelcommunaute.bzh

ploermelcommunaute.bzh/dechets

